

# Aperçus des fonds du Portefeuille Géré Actions

## Banque Nationale

Voici les aperçus du fonds pour vos investissements effectués dans le cadre de l'utilisation des Portefeuilles Gérés Banque Nationale, qui sont répartis dans les parts des Fonds contenus dans le Portefeuille Géré que vous avez choisi en fonction de votre profil d'investisseur.

### Portefeuille Géré Actions

Répartition dans les titres des Fonds	Min	Cible	Max
Liquidités et court terme	0 %	0 %	10 %
Titres à revenu fixe	0 %	0 %	10 %
Actions canadiennes et mondiales	90 %	100 %	100 %

### Aperçus du fonds

- Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI
- Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI
- Fonds de petite capitalisation BNI
- Fonds d'actions mondiales BNI
- Fonds d'actions américaines *SmartData* BNI
- Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI
- Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI

## Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI

### Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

#### Bref aperçu

Code du fonds :	NBC885
Date de création de la série :	15 octobre 2001
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	475,9 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %

**Gestionnaire du fonds :** Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

**Gestionnaire de portefeuille :** CI Investments Inc.

**Distribution :** Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).

**Placement minimal :** 500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

#### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds vise à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme au moyen de placements directs, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, faits principalement dans des titres de participation de compagnies canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	6,8 %
2. Enbridge Inc.	4,7 %
3. Power Corporation du Canada	4,3 %
4. Imperial Tobacco Group PLC	4,2 %
5. Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,2 %
6. Dollarama Inc.	4,1 %
7. Empire Company Ltd., catégorie A	3,7 %
8. McKesson Corp.	3,6 %
9. Anthem Inc.	3,3 %
10. Hydro One Inc.	3,1 %

**Pourcentage total des dix principaux placements :** 42,0 %

**Nombre total de placements :** 41

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

<b>Répartition par actif</b>		<b>Répartition sectorielle</b>
Actions canadiennes	75,0 %	Finance 18,5 %
Actions américaines	14,0 %	Énergie 15,7 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	6,8 %	Biens de consommation de base 14,9 %
Actions internationales	4,2 %	Santé 9,3 %
		Consommation discrétionnaire 9,2 %
		Services aux collectivités 7,3 %
		Industrie 7,0 %
		Matériaux 6,8 %
		Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net 6,8 %
		Services de communication 2,8 %
		Technologies de l'information 0,9 %
		Immobilier 0,8 %

#### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À  
MOYEN

MOYEN

MOYEN À  
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

#### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	31 mai 2016	votre placement augmenterait à 1 129 \$.
Pire rendement	-25,4 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 746 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 5,69 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 740 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- souhaitent ajouter un fonds d'actions canadiennes à leur portefeuille.

**!** **N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,64 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,40 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,50 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,64 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 1,00 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 10,00 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082  
Sans frais : 1 888 270-3941  
Courrier électronique :  
investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI

## Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

## Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	NBC887
<b>Date de création de la série :</b>	30 septembre 1987
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	762,3 \$ millions
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,47 %

<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Corporation Financière Mackenzie
<b>Distribution :</b>	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

## Dans quoi le fonds investit-il ?

Le fonds vise à procurer aux épargnants des rendements supérieurs à long terme tout en veillant à la protection de leur capital. Il effectue des placements dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions de sociétés canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 49 % de l'actif net du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

## Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	8,5 %
2. Quebecor Inc., catégorie B	6,0 %
3. Compagnie de Chemin de Fer Canadien Pacifique	5,1 %
4. Intact Corporation Financière	4,9 %
5. Banque Royale du Canada	4,6 %
6. Accenture PLC, catégorie A	4,6 %
7. Groupe TMX Ltée.	4,5 %
8. Automatic Data Processing Inc.	4,4 %
9. Aon PLC	4,4 %
10. Becton Dickinson and Co.	4,2 %

#### Pourcentage total des dix principaux placements :

### Nombre total de placements :

## Répartition des placements (au 31 mars 2020)

## Répartition par actif

Actions canadiennes	52,2 %
Actions américaines	25,1 %
Actions internationales	14,2 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	8,5 %

## Répartition sectorielle

Finance	20,0 %
Industrie	14,8 %
Technologies de l'information	13,6 %
Santé	13,5 %
Biens de consommation de base	11,0 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	8,5 %
Consommation discrétionnaire	6,5 %
Services de communication	6,0 %
Matériaux	3,8 %
Immobilier	2,3 %

## Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
ur en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative au				

## Risques dans le pros

## Aucune garantie

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 4 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,6 %	31 mars 2019	votre placement augmenterait à 1 136 \$.
Pire rendement	-16,6 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 834 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,42 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 270 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- désirent ajouter un volet de croissance à leur portefeuille.

**!** **N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,57 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,47 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,10 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,57 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la préleve sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 1,25 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 12,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082  
Sans frais : 1 888 270-3941  
Courrier électronique :  
investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds de petite capitalisation BNI

## Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de petite capitalisation BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

## Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	NBC841
<b>Date de création de la série :</b>	25 février 1988
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	674,8 \$ millions
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,53 %

<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Corporation Fiera Capital
<b>Distribution :</b>	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

## Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer la croissance du capital à long terme tout en préservant le capital. Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés qui auront été choisies pour leur potentiel de croissance. Le fonds peut aussi investir dans des instruments du marché monétaire ainsi que dans des titres des gouvernements du Canada et des provinces canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 25 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

## Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Altus Group Ltd.	4,8 %
2. Morneau Shepell Inc.	4,7 %
3. FirstService Corp.	4,0 %
4. Enghouse Systems Ltd.	3,9 %
5. Winpak Ltd.	3,8 %
6. Cargojet Inc.	3,7 %
7. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,7 %
8. Boyd Group Services Inc.	3,5 %
9. B2Gold Corp.	3,2 %
10. Tricon Capital Group Inc.	3,1 %

## Répartition des placements (au 31 mars 2020)

<b>Répartition par actif</b>		<b>Répartition sectorielle</b>	
Actions canadiennes	88,3 %	Industrie	27,3 %
Actions américaines	8,0 %	Matériaux	14,1 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,2 %	Immobilier	14,0 %
Obligations corporatives	0,5 %	Technologies de l'information	9,1 %
		Finance	7,8 %
		Biens de consommation de base	7,0 %
		Énergie	5,7 %
		Santé	5,2 %
		Consommation discrétionnaire	4,5 %
		Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,2 %
		Services aux collectivités	1,6 %
		Obligations	0,5 %

## Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIRBANKS

FAIBLE À  
MOYEN

MOVEN

## MOYEN À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

## Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 4 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,0 %	30 novembre 2010	votre placement augmenterait à 1 150 \$.
Pire rendement	-28,6 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 714 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 0,43 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 044 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- désirent ajouter un volet de croissance dynamique à un portefeuille entièrement diversifié.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,61 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,53 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,61 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la préleve sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 1,25 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 12,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082  
Sans frais : 1 888 270-3941  
Courrier électronique :  
investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'actions mondiales BNI

### Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions mondiales BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

#### Bref aperçu

Code du fonds :	NBC867
Date de création de la série :	28 janvier 2000
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	1 704,0 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,86 %

**Gestionnaire du fonds :** Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

**Gestionnaire de portefeuille :** Corporation Fiera Capital

**Distribution :** Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).

**Placement minimal :** 500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

#### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance du capital à long terme. Son portefeuille diversifié est constitué d'actions ordinaires et privilégiées négociées sur des bourses reconnues.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Moody's Corp.	6,5 %
2. Keyence Corp.	5,7 %
3. MasterCard Inc., catégorie A	5,3 %
4. MSCI Inc.	4,5 %
5. Johnson & Johnson	4,1 %
6. Nestlé SA	3,9 %
7. Alphabet Inc., catégorie A	3,8 %
8. Becton Dickinson and Co.	3,8 %
9. Roche Holding AG NPV	3,8 %
10. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	3,4 %

**Pourcentage total des dix principaux placements :** 44,8 %

**Nombre total de placements :** 35

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition géographique	Répartition sectorielle
États-Unis	59,0 %
Suisse	13,8 %
Royaume-Uni	12,4 %
Japon	7,1 %
Taïwan	3,4 %
France	2,1 %
Autres pays	2,0 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,2 %

#### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

#### Aucune garantie

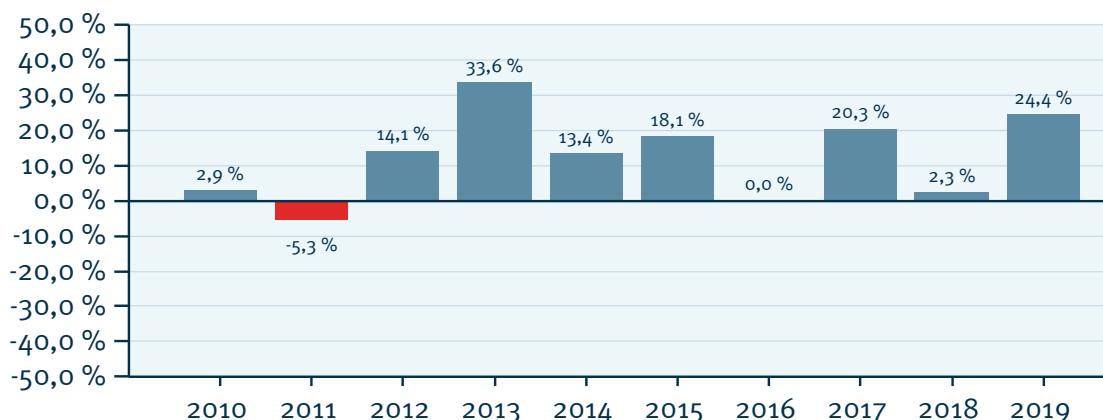
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,1 %	30 avril 2017	votre placement augmenterait à 1 141 \$.
Pire rendement	-11,0 %	30 septembre 2011	votre placement chuterait à 890 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 10,51 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 717 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés mondiaux;
- désirent se prémunir contre une baisse de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises.

**!** **N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,86 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,87 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la préleve sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 1,25 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 12,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082  
Sans frais : 1 888 270-3941  
Courrier électronique :  
investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'actions américaines *SmartData BNI* Série Conseillers

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines *SmartData BNI* que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

Code du fonds :	FSI : NBC490 FSR : NBC590 FSréd : NBC690
Date de création de la série :	22 novembre 2007
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	1 020,3 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,15 %

**Gestionnaire du fonds :** Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

**Gestionnaire de portefeuille :** Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP

**Distribution :** Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).

**Placement minimal :** 500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance du capital à long terme. Ce fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Microsoft Corp.	6,1 %
2. Apple Inc.	5,4 %
3. Amazon.com Inc.	4,2 %
4. Berkshire Hathaway Inc., catégorie B	2,1 %
5. Alphabet Inc., catégorie A	2,0 %
6. Facebook Inc., catégorie A	1,8 %
7. Procter & Gamble Co.	1,8 %
8. Alphabet Inc., catégorie C	1,7 %
9. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,6 %
10. Visa Inc., catégorie A	1,5 %

**Pourcentage total des dix principaux placements :** 28,2 %  
**Nombre total de placements :** 256

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

##### Répartition sectorielle

Technologies de l'information	25,8 %
Santé	14,9 %
Finance	11,6 %
Consommation discrétionnaire	10,1 %
Services de communication	8,9 %
Industrie	8,0 %
Biens de consommation de base	6,6 %
Services aux collectivités	4,2 %
Immobilier	3,8 %
Matériaux	2,4 %
Énergie	2,1 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,6 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Conseillers sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,5 %	31 mars 2013	votre placement augmenterait à 1 145 \$.
Pire rendement	-13,1 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 869 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Conseillers du fonds ont généré un rendement annuel composé de 9,60 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 501 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant au marché américain.



**N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Conseillers du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Lorsque vous achetez des titres du fonds, vous devez choisir le moment où les frais de souscription seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre représentant.</li> <li>Nous déduisons les frais du montant que vous investissez et sont versés à la société de votre représentant.</li> <li>Aucuns frais ne sont payables pour les titres acquis par l'intermédiaire de BNI ou Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.).</li> </ul>
Frais de souscription reportés	<b>Si vous vendez :</b>	Lors du rachat. De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucun frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de six (6) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont exigés seulement si vous demandez le rachat de plus de 10 % des titres que vous détenez au cours d'une même année civile. Vous ne pouvez reporter des titres sans frais de rachat inutilisés à une année ultérieure.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucun frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription reportés. Le calendrier des frais de souscription reportés est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
	Au cours de la 1 <sup>re</sup> année	6,0 %	
	Au cours de la 2 <sup>e</sup> année	5,5 %	
	Au cours de la 3 <sup>e</sup> année	5,0 %	
	Au cours de la 4 <sup>e</sup> année	4,5 %	
	Au cours de la 5 <sup>e</sup> année	3,0 %	
	Au cours de la 6 <sup>e</sup> année	1,5 %	
	Après la 6 <sup>e</sup> année	0 %	
Frais de souscription réduits	<b>Si vous vendez :</b>	Lors du rachat. De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 2,5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucun frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de trois (3) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucun frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription réduits. Le calendrier des frais de souscription réduits est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
	Au cours de la 1 <sup>re</sup> année	3,0 %	
	Au cours de la 2 <sup>e</sup> année	2,5 %	
	Au cours de la 3 <sup>e</sup> année	2,0 %	
	Après la 3 <sup>e</sup> année	0 %	

## 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,16 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,15 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,16 %</b>

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez :

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement.	Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription reportés	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.  Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes pour toute nouvelle souscription effectuée après le 14 mai 2015, à l'exclusion des titres acquis dans le cadre d'un programme d'investissement systématique débuté avant le 14 mai 2015 ou le réinvestissement d'une distribution. Pour les substitutions, la grille de commission de suivi applicable est celle en vigueur au moment de l'achat initial.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.  Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 3 <sup>e</sup> année.  Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.  Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Frais de substitution	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous substituez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous substituez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.
Frais de conversion	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous convertissez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous convertissez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082  
Sans frais : 1 888 270-3941  
Courrier électronique :  
investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'actions internationales *SmartData BNI*

### Série Conseillers

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions internationales *SmartData BNI* que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

#### Bref aperçu

Code du fonds :	FSI : NBC491 FSR : NBC591 FSréd : NBC691
Date de création de la série :	22 novembre 2007
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	1 130,7 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,14 %

**Gestionnaire du fonds :** Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

**Gestionnaire de portefeuille :** Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP

**Distribution :** Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).

**Placement minimal :** 500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

#### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance du capital à long terme. Ce fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés étrangères situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et dans des certificats américains d'actions étrangères (American Depository Receipt) négociés sur des bourses reconnues.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Nestlé SA	3,2 %
2. Roche Holding AG NPV	2,5 %
3. Novartis AG	2,1 %
4. Novo Nordisk A/S, catégorie B	1,5 %
5. Louis Vuitton Moët Hennessy	1,3 %
6. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,2 %
7. Sanofi-Aventis	1,1 %
8. British American Tobacco PLC	1,0 %
9. Rio Tinto PLC, CAAÉ	0,9 %
10. Schneider Electric SA	0,9 %

**Pourcentage total des dix principaux placements :** 15,7 %

**Nombre total de placements :** 329

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition géographique	Répartition sectorielle
Europe	Santé 15,9 %
Japon	Finance 15,3 %
Asie Ex-Japon	Biens de consommation de base 14,1 %
Amériques	Industrie 12,7 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	Consommation discrétionnaire 10,1 %
	Technologies de l'information 8,1 %
	Matériaux 6,7 %
	Services de communication 6,1 %
	Services aux collectivités 3,8 %
	Énergie 3,1 %
	Immobilier 2,6 %
	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net 1,5 %

#### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À MOYEN

MOYEN

MOYEN À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

#### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Conseillers sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,7 %	30 septembre 2010	votre placement augmenterait à 1 157 \$.
Pire rendement	-18,0 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 820 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Conseillers du fonds ont généré un rendement annuel composé de 5,04 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 635 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés internationaux.

**!** **N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Conseillers du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Lorsque vous achetez des titres du fonds, vous devez choisir le moment où les frais de souscription seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre représentant.</li> <li>Nous déduisons les frais du montant que vous investissez et sont versés à la société de votre représentant.</li> <li>Aucuns frais ne sont payables pour les titres acquis par l'intermédiaire de BNI ou Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.).</li> </ul>
Frais de souscription reportés	<b>Si vous vendez :</b>	Lors du rachat. De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucun frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de six (6) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont exigés seulement si vous demandez le rachat de plus de 10 % des titres que vous détenez au cours d'une même année civile. Vous ne pouvez reporter des titres sans frais de rachat inutilisés à une année ultérieure.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucun frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription reportés. Le calendrier des frais de souscription reportés est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
	Au cours de la 1 <sup>re</sup> année	6,0 %	
	Au cours de la 2 <sup>e</sup> année	5,5 %	
	Au cours de la 3 <sup>e</sup> année	5,0 %	
	Au cours de la 4 <sup>e</sup> année	4,5 %	
	Au cours de la 5 <sup>e</sup> année	3,0 %	
	Au cours de la 6 <sup>e</sup> année	1,5 %	
	Après la 6 <sup>e</sup> année	0 %	
Frais de souscription réduits	<b>Si vous vendez :</b>	Lors du rachat. De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 2,5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucun frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de trois (3) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucun frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription réduits. Le calendrier des frais de souscription réduits est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
	Au cours de la 1 <sup>re</sup> année	3,0 %	
	Au cours de la 2 <sup>e</sup> année	2,5 %	
	Au cours de la 3 <sup>e</sup> année	2,0 %	
	Après la 3 <sup>e</sup> année	0 %	

## 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,34 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,40 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,14 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,20 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,34 %</b>

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez :

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement.	Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription reportés	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.  Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes pour toute nouvelle souscription effectuée après le 14 mai 2015, à l'exclusion des titres acquis dans le cadre d'un programme d'investissement systématique débuté avant le 14 mai 2015 ou le réinvestissement d'une distribution. Pour les substitutions, la grille de commission de suivi applicable est celle en vigueur au moment de l'achat initial.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.  Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 3 <sup>e</sup> année.  Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.  Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Frais de substitution	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous substituez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous substituez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.
Frais de conversion	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous convertissez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous convertissez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082  
Sans frais : 1 888 270-3941  
Courrier électronique :  
investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

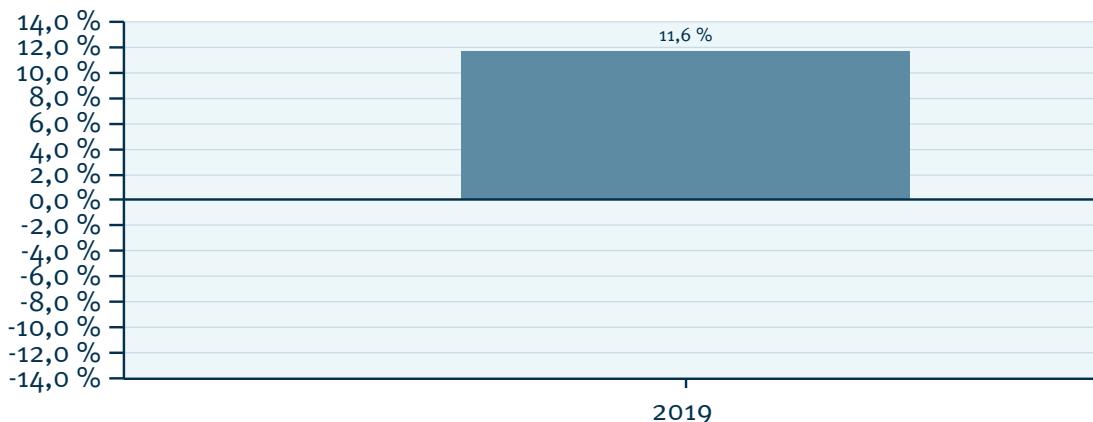


## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Conseillers du fonds au cours de la dernière année. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Conseillers du fonds au cours de la dernière année. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Conseillers sur trois mois au cours de la dernière année. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,5 %	31 décembre 2019	votre placement augmenterait à 1 085 \$.
Pire rendement	-14,4 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 856 \$.

### Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série Conseillers du fonds ont généré un rendement annuel composé de -3,44 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 980 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés émergents.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Conseillers du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Lorsque vous achetez des titres du fonds, vous devez choisir le moment où les frais de souscription seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre représentant.</li> <li>Nous déduisons les frais du montant que vous investissez et sont versés à la société de votre représentant.</li> </ul>
Frais de souscription reportés	<b>Si vous vendez :</b>	Lors du rachat.	
	Au cours de la 1 <sup>re</sup> année	6,0 % De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucun frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de six (6) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont exigés seulement si vous demandez le rachat de plus de 10 % des titres que vous détenez au cours d'une même année civile. Vous ne pouvez reporter des titres sans frais de rachat inutilisés à une année ultérieure.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucun frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription reportés. Le calendrier des frais de souscription reportés est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
	Au cours de la 2 <sup>e</sup> année	5,5 %	
	Au cours de la 3 <sup>e</sup> année	5,0 %	
	Au cours de la 4 <sup>e</sup> année	4,5 %	
	Au cours de la 5 <sup>e</sup> année	3,0 %	
	Au cours de la 6 <sup>e</sup> année	1,5 %	
Frais de souscription réduits	Après la 6 <sup>e</sup> année	0 %	
	<b>Si vous vendez :</b>	Lors du rachat.	
	Au cours de la 1 <sup>re</sup> année	3,0 % De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 2,5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucun frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de trois (3) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucun frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription réduits. Le calendrier des frais de souscription réduits est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
	Au cours de la 2 <sup>e</sup> année	2,5 %	
Frais de souscription réduits	Au cours de la 3 <sup>e</sup> année	2,0 %	
	Après la 3 <sup>e</sup> année	0 %	

## 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,69 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,42 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,27 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,69 %</b>

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez :

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement.	Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription reportés	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.  Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes. Pour les substitutions, la grille de commission de suivi applicable est celle en vigueur au moment de l'achat initial.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.  Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 3 <sup>e</sup> année.  Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.  Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Frais de substitution	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous substituez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous substituez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.
Frais de conversion	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous convertissez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous convertissez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. 100 \$

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082  
Sans frais : 1 888 270-3941  
Courrier électronique :  
[investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca)  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse  
[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).